

## NOTE D'EVALUATION DE RAP

### PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE - TUNISIE

#### 1. Le projet

Evaluation	2/ 99	Prêt	B/TUN/ELC-6/RUR/99/66	62,96 MUSD
Signature du prêt	11/6/99	Mise en vigueur		29/12/99
Achèvement projet	Juin 2005	RAP		Mars/Août 2006

Le projet d'Electrification rurale VI, en Tunisie, avait pour objectif sectoriel (i) l'amélioration des conditions de vie des populations et la (ii) réduction de l'exode rural et substitution, par l'électricité, des sources traditionnelles nocives à l'environnement. De façon plus spécifique, il visait à l'électrification de près de 1.000 localités ou groupes d'habitations et au raccordement de 45.000 ménages et 320 pompes d'irrigation dans les zones rurales de l'ensemble du pays.

Évalué à 100,10 millions de dinars tunisiens (MTND), le projet devait être financé par la Banque pour la totalité des dépenses en devises soit 70,23 MTND, par le gouvernement pour 10,82 MTND, par les bénéficiaires pour 8,90 MTND et par la STEG (Opérateur public) pour le reste soit 10,15 MTND. Les activités principales prévues pour la réalisation du projet étaient l'acquisition des équipements, les travaux de construction/montage et les prestations de services d'études, supervision et de contrôle des travaux.

Le projet bénéficie aux petits opérateurs économiques et aux particuliers, et aura un impact positif sur l'économie et les populations des régions concernées par les nouveaux raccordements.

#### 2. Conclusions et appréciations du projet par le RAP

2.1 Principales conclusions : Le projet a été réalisé et achevé de manière Satisfaisante et sa performance peut également être considérée comme Satisfaisante puisque ses objectifs ont été atteints et même dépassés. Le projet a permis l'électrification de plus d'un millier de villages et localités rurales et le raccordement de 52.657 logements et 81 pompes; il a contribué à faire passer le taux d'électrification rurale du pays de 86,9 en 1999 à 97,3% en 2004.

#### 2.2. Notation de la performance par le RAP :

Beaucoup de performances ne sont pas qualifiées dans les développements du rapport, les qualifications rapportées ici sont celles tirées des tableaux de notation.

La performance de l'Exécution du projet est globalement jugée Satisfaisante pour le respect des coûts et des clauses, l'adéquation du suivi et la bonne exploitation des installations mises en service au fur et à mesure de leur achèvement.

La performance de la Banque est jugée Satisfaisante avec notamment une bonne qualité à l'entrée et un bon suivi du projet.

La performance de l'Emprunteur est jugée Satisfaisante malgré le retard dans la mise en œuvre du projet.

La performance opérationnelle serait Satisfaisante. La combinaison d'un plus grand nombre d'abonnés raccordés (+16,8%) et d'une consommation spécifique d'électricité plus importante (+2% environ) a entraîné une hausse de 19% dans la vente d'énergie, qui, combinée avec le relèvement de tarifs s'est traduite par une hausse des recettes de la STEG. La portée de ces résultats est toutefois atténuée par l'impact des hausses du baril de pétrole sur le coût de production moyen qui reste légèrement supérieur au prix de vente moyen du kWh.

La performance institutionnelle serait Satisfaisante, d'après les notes attribuées aux critères élémentaires (3/4) à l'exception de celle relative à la composante "systèmes financiers et intégrés de gestion" qui est jugée Peu Satisfaisante car le contrôle ne s'est appliqué qu'aux ressources du prêt de la Banque et non à l'ensemble des finances du projet.

La rentabilité financière évaluée à l'achèvement confirme celle, négative, estimée ex ante, ce qui avait amené l'Etat à se porter Emprunteur jugeant que le projet avait une finalité plus sociale que commerciale.

La performance économique serait Satisfaisante avec un taux de rentabilité supérieur à celui estimé à l'évaluation, et une viabilité économique jugée satisfaisante en conséquence des retombées économiques en matière agricole et sur le développement de petits métiers.

L'incidence sociale est jugée Satisfaisante. Le projet contribue au renforcement des acquis sociaux des précédents projets d'électrification, notamment la réduction de la pauvreté avec la création d'emplois à travers le développement de diverses activités et petits métiers dans l'agriculture et l'artisanat.

Le projet a peu d'impacts négatifs directs sur l'environnement et les mesures d'atténuation ont été prises pendant l'exécution du projet. La performance est jugée Satisfaisante

La probabilité de durabilité des investissements est globalement jugée Très Satisfaisante, assurée sur le plan institutionnel, technique, économique et par l'engagement continu de l'Emprunteur. Seule la viabilité financière, jugée Peu Satisfaisante, pourrait, à terme, présenter un risque à la durabilité des effets du projet.

2.3 Les enseignements tirés dans le RAP sont relatifs à l'impact positif sur les résultats du projet: (i) du mode d'acquisition par contrat cadre, (ii) de la proximité du siège de la Banque et, (iii) du mode de financement adopté.

Les recommandations répondent d'une part aux enseignements tirés et ont trait d'autre part (i) au renforcement de la qualité à l'entrée et du contrôle financier du projet, (ii) à la reproduction du projet dans d'autres pays, (iii) à la réalisation d'études thématiques portant sur la contribution des projets d'électrification rurale à la lutte contre la pauvreté d'une part et sur les interventions de la Banque dans le secteur de l'énergie en Tunisie, d'autre part.

### **3. RAP de l'Emprunteur**

La Banque a bien reçu le RAP de l'Emprunteur et en a utilisé des données pour élaborer son propre rapport d'achèvement. Aucune observation n'est faite sur sa qualité sinon que la qualité générale des rapports fournis par la STEG est satisfaisante dans l'ensemble.

### **4. Notation de la qualité du RAP**

#### **4.1 Conformité formelle à la directive OM 900 du Manuel des Opérations**

Le RAP a été élaboré et diffusé environ 1 an après la date officielle d'achèvement des activités du projet soit avec un retard de l'ordre de 3 à 6 mois sur le temps requis par les dispositions en vigueur. Le format préconisé dans la directive est respecté à l'exception du paragraphe relatif à la performance des Consultants, entreprise et fournisseurs, du paragraphe portant évaluation de la pertinence des conditions, ainsi que des annexes relatives au RAP de l'Emprunteur et aux observations de ce dernier sur le RAP de la Banque, qui sont absents du rapport.

#### **4.2 Evaluation de la qualité du contenu du RAP**

##### **a. Objectifs, conception et qualité à l'entrée du projet**

Objectifs et indicateurs de performance (IP)

L'objectif sectoriel "amélioration des conditions de vie des populations et développement socio-économique des zones rurales du pays" qui figure dans la matrice MPDE ainsi qu'au paragraphe 2 du Résumé analytique est quelque peu différent de celui énoncé au chapitre du rapport traitant des objectifs du projet qui propose un second objectif de "réduction de l'exode rural et la substitution par l'électricité des sources traditionnelles nocives à l'environnement".

On propose à titre indicatif la modification de l'objectif sectoriel en

- 1) gardant le "développement socioéconomique des zones rurales" sachant qu'il induit l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de l'exode rural qui figureront alors parmi les résultats attendus du projet,
- 2) ajoutant l'objectif de "contribution à l'amélioration du taux national d'électrification et du taux d'électrification rurale".

Les Indicateurs de Performance seraient outre la variation des mouvements de population rurales/urbaines, la variation du taux national d'électrification probablement ou sûrement imputable au projet et du taux national d'électrification rurale, (i) le taux de substitution des énergies traditionnelles par l'électricité, (ii) l'évolution du chômage et des emplois en milieu rural, (iii) la variation de revenus des ménages en zone rurale, (iv) la variation du taux de pénétration de l'usage des Technologies nouvelles dans les foyers ruraux.

L'objectif spécifique du projet est identique dans la matrice MPDE et le rapport; il s'agit de "l'électrification de près de 1.000 localités ou groupes d'habitations et le raccordement de 45.000 ménages et 320 pompages d'irrigation". L'objectif "accroissement du taux d'électrification rurale du pays" est ajouté dans la matrice mais présenté dans le rapport comme une conséquence, un résultat du projet au même titre que d'autres.

L'objectif d'électrification des localités et de raccordement des ménages fait plutôt partie des résultats attendus du projet et on retrouve d'ailleurs ces éléments dans la matrice comme IP de l'objectif du projet.

On propose, à titre indicatif également, de garder au niveau projet, l'objectif d'accroissement du taux d'électrification rurale dans l'ensemble ou pour chacune des régions concernées et d'y ajouter les objectifs de développement de (i) la pénétration de l'électricité dans les logis ruraux et les exploitations familiales rurales et (ii) périmètres irrigués.

Les IP associés aux objectifs du projet seraient ceux retenus dans la matrice à savoir le nombre de localités électrifiées, de logements raccordés, de pompages réalisés, la variation du taux d'électrification pour chacune des zones touchées par le projet et le taux de développement des périmètres irrigués via la production agricole céréalière, maraîchère ou fruitière, en volume ou en valeur. On y ajoutera les traditionnels taux de rentabilité économique et financière qui sont partie intégrante des résultats d'un projet.

### Conception, élaboration

L'évaluation par le RAP de la formulation du projet est Peu Satisfaisante atténuée par l'absence d'analyse formelle de la pertinence des objectifs, moyens et résultats du projet.

Le RAP a bien situé le projet dans le cadre du 9<sup>ème</sup> Plan économique et social du pays et dans la politique de développement régional équilibré du Gouvernement ainsi que dans le contexte des interventions sectorielles de la Banque, dans le pays.

Le RAP n'a pas procédé à une évaluation de la pertinence des objectifs et des moyens mis en place par le projet à la lumière de l'expérience de son exécution et des performances finales, sinon qu'il estime que les objectifs de raccordement de 45.000 ménages et 320 pompages étaient l'un sous estimé, l'autre surestimé au vu des résultats à l'achèvement. Cette affirmation n'est pas étayée par une analyse des conditions, hypothèses et autres calculs de l'étude préparatoire.

Ces résultats bien que différents de ceux estimés à l'évaluation n'impliquent pas, à notre avis, une faible qualité des études préparatoires. En effet les 17% supplémentaires dans le raccordement des ménages s'expliquent notamment par la combinaison du retard (trente mois environ) pris par le projet et la dynamique créée par l'arrivée des lignes aux portes des bourgs les plus reculés et des travaux de raccordement en masse. Les pompages non réalisés sont par ailleurs le résultat

d'une révision de la conception du projet pour des considérations de durabilité des ressources naturelles, en raison de la variation d'un facteur exogène, climatique en l'occurrence.

**b. Réalisation du projet**

L'évaluation par le RAP de la performance de l'exécution du projet est Satisfaisante. Les différentes composantes de l'exécution du projet sont suffisamment bien détaillées et les analyses proposées pour les écarts de coûts, de délais ainsi que les quelques modifications mineures du projet par rapport à l'évaluation ex ante, sont adéquates. Le tableau de notation de la performance est correctement élaboré avec des notes et commentaires pour chacune des composantes.

**c. Performances et résultats du projet**

Le tableau de notation des performances des résultats du projet est de qualité Satisfaisante avec le calcul des notes résultantes de chaque composante de la performance globale et les observations apportées vis-à-vis de chaque élément du tableau.

L'évaluation, par le RAP, de la performance Opérationnelle, aux paragraphes intitulés "évaluation globale " et "résultats d'exploitation", est Satisfaisante. Elle est suffisamment bien détaillée et couvre tous les aspects tant physique, financier que institutionnel.

La qualité de l'évaluation, par le RAP, de la performance institutionnelle est Très Satisfaisante. Le RAP fait une description et une analyse détaillées des différentes facettes de la capacité institutionnelle, tant au niveau sectoriel et sous sectoriel, qu'au niveau de l'Opérateur national où toutes les composantes (cadre, politiques et situations en matière de personnel, tarification, facturation et recouvrement) sont passées en revue.

La qualité de l'évaluation, par le RAP, des performances financière et économique est également Très Satisfaisante.

L'analyse des états financiers de l'entreprise est adéquate et suffisamment détaillée. Les développements et considérations sur la rentabilité financière du projet figurent dans le paragraphe relatif à la performance économique du projet ; la rentabilité financière intrinsèque du projet est annoncée comme négative mais n'est pas calculée, le projet étant considéré "social" de fait.

L'analyse de la rentabilité économique est bien détaillée et les données, hypothèses et calculs à la base du calcul sont adéquats.

La pertinence des conditions préalables est décrite au niveau du chapitre traitant de l'exécution du projet mais très sommairement analysée. Dans le paragraphe traitant de la performance financière, les clauses et conditions financières attachées au prêt sont par contre analysées de façon Satisfaisante.

**d. Incidences sociales et environnementales**

L'analyse par le RAP de l'incidence sociale et environnementale du projet est Satisfaisante.

Le RAP recense les impacts socio-économiques du projet en procédant par analogie avec les résultats de l'étude réalisée en 2001 par la Banque mondiale sur l'impact de l'électrification rurale en Tunisie, et par consolidation des effets de l'ensemble des projets du sous-secteur et des actions gouvernementales d'accompagnement (crédits et micro crédits, subventions, formations, etc.). Les différents impacts sont suffisamment bien détaillés mais ne sont appréciés que d'un point de vue qualitatif, à l'exception des impacts indirects sur la santé qui sont quantifiés.

Les impacts sur l'environnement attendus d'un tel projet sont également bien décrits et le RAP en a bien analysé les conditions et conséquences en cours d'exécution et d'exploitation du projet.

**e. Durabilité**

L'évaluation, par le RAP, de la durabilité des résultats du projet est jugée Satisfaisante. Le RAP a bien revu tous les facteurs intervenant dans la pérennité des effets du projet ainsi que les actions entreprises à la STEG qui confortent cette pérennité.

#### **f. Performance de la Banque, de l'Emprunteur et des cofinanciers**

L'évaluation, par le RAP, des performances de la Banque et de l'Emprunteur est Très Satisfaisante. La performance de la Banque, très concise, couvre néanmoins tous ses aspects importants et la revue de la performance de l'Emprunteur et des cofinanciers est très détaillée et fait ressortir, sans complaisance, les faiblesses relevées par l'équipe du RAP et notamment sur la fiabilité de certains comptes du projet.

#### **g. Performance globale et notation**

La performance globale du projet est évaluée de façon Très Satisfaisante par le RAP qui a adéquatement synthétisé les faits et résultats les plus importants des différentes phases du projet. Cette performance corrobore les résultats et qualité des différentes performances élémentaires proposés dans le rapport. La qualité du tableau de notation est également très Satisfaisante à l'exception de l'absence des observations relatives aux trois grandes composantes.

#### **h. Conclusions, enseignements et recommandations**

Conclusions: La qualité des conclusions du RAP est Satisfaisante. Les événements ayant marqué la réalisation du projet et les résultats sont bien synthétisés tout comme la complémentarité et l'apport de projets parallèles et actions exogènes sur le plan social notamment. La corrélation de la performance globale du projet aux éléments clés de la conception du projet, de la capacité institutionnelle de l'Emprunteur, de son degré de maîtrise de la gestion de ce type de projet ainsi qu'aux progrès de la Banque en matière d'étude, conception et suivi de projet auraient bonifié la qualité de cette conclusion et partant du RAP.

Enseignements et recommandations: Les enseignements tirés sont pertinents et cohérents avec les développements du rapport et les recommandations proposées répondent bien à ces enseignements. OPEV est d'accord sur les recommandations proposées, à l'exception des deux ayant trait à la réalisation d'études thématiques portant l'une sur la contribution des projets d'électrification rurale à la lutte contre la pauvreté, et l'autre sur les interventions de la Banque dans le secteur de l'énergie en Tunisie, pour lesquelles OPEV apporte un complément dans le paragraphe et le tableau réservés à cet effet.

### **5. Degré de priorité du projet en vue d'une activité d'évaluation de performances**

La qualité du RAP dont la note s'établit à 3,25 est Très Satisfaisante. Le rapport est suffisamment détaillé, avec une présentation concise et précise des faits, des analyses adéquates et suffisamment documentées et des évaluations objectives non complaisantes.

La performance du projet est par ailleurs jugée Satisfaisante, porté par un Opérateur public dont la capacité institutionnelle est bien développée et qui est capable de reproduire ce type de projet sur le territoire national et d'exporter son savoir faire.

La Banque a procédé au financement de sept projets du secteur électrique, dont cinq en milieu rural, et à l'heure actuelle le seul projet encore actif porte sur l'assainissement du réseau de distribution.

En conséquence OPEV propose la programmation d'une revue de l'assistance de la Banque dans le secteur électrique en Tunisie y compris le sous-secteur de l'électrification rurale. Par ailleurs la somme des projets d'électrification rurale en Tunisie pourrait contribuer dans un cadre plus large de revue des projets ayant une valeur ajoutée certaine au développement rural et à la lutte contre la pauvreté.

OPEV préconise par ailleurs, en sus des recommandations du RAP, l'étude d'une allocation budgétaire systématique destinée à financer la collecte, en cours et à la fin de l'exécution des projets, de données relatives aux impacts socioéconomiques des projets.

**EVALUATION DU RAP**

Annexe 1

**PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE - TUNISIE****GRILLE DE NOTATION DU RAP**

Prêt N° B/TUN/ELC-6/RUR/99/66

Projet: Electrification rurale (Electricité VI)

Critères d'évaluation du RAP	Note	Observations
1. Adéquation de l'analyse des finalités et de la formulation du projet.	2	La matrice est correctement élaborée dans l'ensemble, tous les éléments sont correctement identifiés mais La pertinence des objectifs, moyens et résultats n'est pas formellement analysée.
2. Adéquation de l'analyse de l'exécution du projet.	3	Les différentes composantes sont décrites et analysées de façon Satisfaisante.
3. Sûreté du jugement au sujet de la performance et des résultats du projet.	4	La qualité de l'évaluation des performances et résultat du projet est Très Satisfaisante. L'évaluation est très analytique et bien justifiée.
4. Adéquation de l'analyse des incidences sociales et environnementales.	3	L'analyse et l'énumération des impacts sociaux sont bien détaillées mais qualitatives et l'analyse sur le plan de l'environnement est adéquate.
5 Sûreté du jugement au sujet de la durabilité du projet, en fonction de la programmation future de l'entretien et de sa phase opérationnelle.	3	L'analyse couvre tous les aspects influant sur la durabilité ainsi que les actions déjà prises en sa faveur.
6. Sûreté du jugement au sujet de la performance de la Banque et de l'Emprunteur.	4	L'évaluation de la performance de la Banque et de l'Emprunteur est adéquate et sans complaisance.
7. Cohérence de la notation globale avec les notations des composantes individuelles.	4	L'évaluation de la performance globale du projet est très cohérente avec celle des performances élémentaires.
8. Adéquation de l'analyse et de la clarté des conclusions, des leçons tirées et les recommandations	3	Les conclusions, leçons et recommandations tirées concises et complètes sont en adéquations avec diverses analyses du rapport.
<b>Notation globale</b>	<b>3.25</b>	<b>La qualité du RAP est Très Satisfaisante. Les analyses sont généralement suffisamment détaillées et objectives et les jugements adéquats et objectifs.</b>
OPEV approuve la notation de la performance globale du projet et celle de ses différentes composantes.		
OPEV approuve l'ensemble des recommandations du RAP et recommande d'étudier le financement systématique de la collecte des données sur les résultats et impacts socio-économique à l'achèvement des projets.		
Avis du Département concerné		
<u>RAP de l'Emprunteur et contribution au RAP de la Banque</u>		
Aucune observation n'est faite sur la qualité du RAP de l'Emprunteur qui a été utilisé pour la confection du RAP de la Banque. La qualité des rapports de la STEG est estimée satisfaisante dans le RAP.		
<u>Conclusion:</u> La qualité du RAP est Très Satisfaisante pour l'objectivité, la justesse de ses analyses.		
<u>Degré de priorité du projet quant au rapport d'évaluation de performance, l'étude d'impact, l'examen par pays/secteur ou l'étude d'évaluation thématique :</u>		
La Banque a participé au financement de 7 projets du secteur électrique dont 5 en milieu rural; OPEV propose en conséquence, la programmation d'une revue de l'assistance de la Banque, en Tunisie, dans le secteur électrique et le sous-secteur de l'électrification rurale. OPEV préconise par ailleurs, en sus des recommandations du RAP, l'étude d'une allocation budgétaire systématique destinée à financer la collecte, en cours et à la fin de l'exécution des projets, de données relatives aux impacts socioéconomiques des projets.		

**PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE VI - (TUNISIE)**

Questions d'intérêt spécial dans l'étude thématique et la revue sectorielle: L'ensemble de cinq projets d'électrification rurale en Tunisie pourrait contribuer dans un cadre plus large de revue des projets ayant une valeur ajoutée certaine au développement rural et à la lutte contre la pauvreté.

Mesure / décision de suivi :

**EVALUATION DU RAP** **Annexe 2-1**  
**PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE – TUNISIE**

**CORRECTION DES NOTES DU RAP**

**1 - PERFORMANCE DE L'EXECUTION**

Indicateurs	Note	Observations
1. Respect du calendrier d'exécution	2	RAS
2. Respect des coûts	3	RAS
3. Respect des conditions de l'accord de prêt	3	RAS
4. Adéquation du suivi-évaluation et des rapports d'avancement trimestriels	3	RAS
5. Exploitation satisfaisante	4	RAS
<b>Evaluation globale de la performance d'exécution</b>	<b>3</b>	<b>RAS</b>

**2 – PERFORMANCES DE LA BANQUE**

Indicateurs	Note	Observations
1. A l'identification	3	RAS
2. A la préparation du projet	3	Note réévaluée en hausse car la mésestimation des raccordements domestiques et des pompes n'est pas attribuable à la qualité des études
3. A l'évaluation	3	RAS + même remarque que précédemment, mais note inchangée
4. A la supervision	4	RAS
<b><u>Evaluation globale de la performance de la Banque</u></b>	<b>3.25</b>	<b>La performance de la Banque serait Très Satisfaisante</b>



**EVALUATION DU RAP** **Annexe 2-2**  
**PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE – TUNISIE**

**CORRECTION DES NOTATIONS DU RAP**

**3 - RESULTATS DU PROJET**

<b>N°</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Note</b>	<b>Observations</b>
<b>1</b>	<b>Pertinences, réalisation des objectifs</b>	<b>3,14</b>	<b>Pertinence et Réalisation des objectifs Très Satisfaisantes.</b>
i)	Politique macro-économique	3	RAS
ii)	Politique sectorielle	4	RAS
iii)	Réalisations physiques	3	RAS
iv)	Résultats financiers	3	RAS
v)	Aspects sociaux, pauvreté et femmes ...	3	RAS
vi)	Environnement	3	RAS
vii)	Développement du secteur privé	3	RAS
<b>2</b>	<b>Développement Institutionnel</b>	<b>2,75</b>	<b>Performance Satisfaisante du développement institutionnel</b>
i)	Cadre institutionnel	3	RAS
ii)	Système d'information financier et de gestion, y.c. système d'audit	2	RAS
iii)	Transfert de technologie	3	RAS
iv)	Dotation en personnel qualifié, formation et dotation en personnel de contrepartie	3	RAS
<b>3</b>	<b>Durabilité</b>	<b>3,125</b>	<b>Probabilité de durabilité Très Satisfaisante</b>
i)	Engagement continu de l'Emprunteur	4	RAS
ii)	Environnement politique	3	RAS
iii)	Cadre institutionnel	4	RAS
iv)	Viabilité technique ...	3	RAS
v)	Viabilité financière ....	2	RAS
vi)	Viabilité économique	3	RAS
vii)	Viabilité environnementale	3	RAS
viii)	Mécanismes exploitation et maintenance	3	RAS
<b>4</b>	<b>Taux de rentabilité interne</b>	<b>3</b>	<b>RAS</b>
<b>5</b>	<b><u>Evaluation globale des résultats</u></b>	<b>3,00</b>	<b>RAS</b>